

# Table des matières

## VOLUME I

|                                                         |     |
|---------------------------------------------------------|-----|
| Préface.....                                            | 7   |
| Avant-Propos.....                                       | 13  |
| I Hegel à l'époque de l'éclectisme (1817-1836) .....    | 19  |
| II Hegel entre réaction et révolution (1838-1848).....  | 157 |
| III Les hégéliens des années cinquante (1846-1862)..... | 297 |

## VOLUME II

|                                                                            |     |
|----------------------------------------------------------------------------|-----|
| IV Éclipse politique et renaissance de l'hégélianisme<br>(1866-1927) ..... | 5   |
| V Les « laboratoires hégéliens » des années trente<br>(1929-1941) .....    | 121 |

## IV

# Éclipse politique et renaissance de l'hégélianisme (1866-1927)

*L'élément de contradiction dont Hegel établit la présence dans  
chaque application du principe d'identité,  
c'est-à-dire dans tout raisonnement et, en particulier,  
dans tout raisonnement scientifique, n'est, cela est certain,  
qu'une première manifestation de l'irrationnel.  
C'est la constatation qu'il existe le divers,  
alors que notre raison voudrait qu'il n'y en eût point.*  
É. Meyerson

### UN CADRE GÉNÉRAL : RÉSISTANCES POLITIQUES ET THÉORIQUES

Avec l'ascension politique de la Prusse et du nouveau *Reich*, le contexte historique de la circulation de la pensée allemande en Europe était destiné à changer radicalement. La France, enchaînée à l'Allemagne par la frontière rhénane, serait encore une fois la nation où la transformation de l'image d'ensemble de la culture allemande se ferait sentir de la façon la plus rapide et la plus éclatante. Au cours des années Soixante et jusqu'au premier conflit mondial, l'Allemagne, patrie d'un effort culturel sans précédents

qui avait suscité durant les cinquante premières années du siècle la stupeur et l'horreur des intellectuels français, deviendrait, aux yeux de la plupart d'entre eux, la terre rude et barbare du nationalisme militariste et de l'autoritarisme antidémocratique. L'Allemagne libérale et scrupuleuse, voire même modérée, que Cousin et Quinet, Taine et Vacherot, avaient aimée, ne semblait avoir laissé aucune trace sur le passage martial des armées de Von Moltke, lancées par la *Realpolitik* du ministre Bismarck tout d'abord contre le fragile empire habsbourgeois et, ensuite, contre la France bonapartiste effarée. Ce que Domenico Losurdo a magistralement appelé la « seconde guerre de Trente ans » venait de commencer<sup>1</sup>.

Les deux années 1870-1871 constituent une bifurcation pour la circulation de la pensée hégélienne en France. Après avoir été liquidée théoriquement et politiquement dans les années Quarante et Cinquante, la philosophie hégélienne subira, après la guerre franco-prussienne, le coup de grâce. Celui-ci lui sera donné par la majorité des intellectuels français, qui ne considéreront pas devoir attribuer la défaite de Sedan et la chute de la nation qui s'ensuivra au gouvernement impérialiste, mais appellera bien entendu la culture allemande sur le banc des accusés. C'est de cette culture que Hegel deviendrait – lui, summum indiscuté de la philosophie spéculative allemande – le représentant symbolique mais aussi, par conséquent, la victime sacrificielle choisie par les intellectuels français pour se venger du déshonneur de Sedan.

Les années allant de 1870 à 1918 sont essentiellement les années du préjudice politique contre Hegel, qui bloque toute circulation possible de sa pensée, si ce n'est un lent mouvement de récupération de quelques-uns des thèmes de l'hégélianisme autour de la fin du XIX<sup>e</sup> siècle, et qui aura des répercussions jusqu'à la fin de la Grande guerre. « The long silence which enveloped Hegel in France after 1870 was primarily due to the umilation of defeat in war », a écrit Michael Kelly<sup>2</sup>. C'est seulement *après* le premier conflit mondial, avec la victoire de la France et le traité de Versailles, destiné à laver le déshonneur de 1871, que la culture française recommencera à regarder avec impartialité la culture allemande. Exilée de la culture officielle, même en tant que sérieuse adversaire, la pensée de Hegel ne sera cultivée que par quelques socialistes

---

1. D. LOSURDO, *La seconde guerre de Trente ans et la « croisade philosophique » contre l'Allemagne*, dans *La réception de la philosophie allemande en France aux XIX<sup>e</sup> et XX<sup>e</sup> siècles*, cit., p. 171-198.

2. M. KELLY, *Hegel in France*, cit., p. 25.

et ne s'infiltrera, de moins en moins timidement, dans les milieux moins politisés que durant la première décennie du xx<sup>e</sup> siècle. Le mouvement de réélaboration de la pensée de Hegel et de sa réappropriation de la part de la philosophie française, qui jouera un rôle primordial dans la seconde moitié du siècle, commence essentiellement après 1907, mais ne devient appréciable qu'après la fin du conflit mondial et la liquidation de la *Hegellosigkeit* qui s'ensuivit, imposée par le préjudice politique (notamment dans la seconde moitié des années 1920).

Le phénomène qui caractérise la circulation de la pensée de Hegel en France après la période que nous avons définie comme étant celle des « hégéliens des années Cinquante » est donc une véritable *élimination* de cette pensée pour des raisons politiques, suite à laquelle la philosophie de Hegel n'est réduite qu'à une dangereuse extravagance dans le cours de l'histoire de la philosophie. La liquidation de l'hégélianisme à l'époque bonapartiste, dont les motifs politiques venaient aussi de la peur de la dérive socialiste de la pensée de Hegel, avait toutefois eu une base théorique : des auteurs comme Saisset, Gratry, Janet, Scherer, Foucher de Careil avaient ressenti le besoin de *réfuter* philosophiquement la pensée hégélienne. La constatation historiographique que leurs expositions étaient extrêmement limitées, et que seule celle de Janet était préparée et documentée de façon adéquate, n'enlève rien au fait que leur intention était d'affronter philosophiquement la pensée hégélienne et d'en donner une réfutation logique, théorique, spéculative. Après 1870, avec une progression qui commence dans les années Soixante, quand le climat politique entre France et Prusse se dégrade, Hegel subit en revanche les effets d'une *conventio ad excludendum* préjudiciable, qui nie au penseur de Stuttgart la dignité d'être ne serait-ce qu'objet de réfutation théorique. Durant ces années-là, Hegel est bel et bien un « chien crevé », et l'on peut pleinement partager l'opinion de Guido Oldrini quand il écrit que « l'avancée sur tout le front du néokantisme, positivisme, scientisme naturaliste, efface petit à petit les traces de la pénétration de la pensée hégélienne en France », si bien qu'« à la fin du siècle, le discrédit de Hegel sera complet<sup>1</sup> ».

L'attention que certaines personnalités de second plan, pour la plupart étrangères à la culture universitaire, ou que quelques personnalités importantes consacrent de façon tout à fait occa-

---

1. G. OLDRINI, *Hegel e l'hegelismo nella Francia dell'Ottocento*, cit., p. 203 [traduit par nous].

sionnelle à Hegel, n'est qu'un accident auquel nous pouvons, certes, attribuer la valeur du prodrome de mouvements futurs, mais dont nous ne pouvons nier les infimes effets sur un éventuel changement de l'interprétation dominante. La ligne rouge qui passe de Noël à Berthelot et Roques, de Herr à Maurice Barrés, impliquant de manières différentes des personnalités comme Victor Delbos, Meyerson, Bréhier, représente *de facto* un panorama confus et marginal, très peu influent auprès de ses contemporains. Le jugement de Gwendoline Jarczyk et Pierre-Jean Labarrière nous semble exagéré, quand ils affirment, de façon trop simpliste, que la période 1907-1941 aurait été celle

que l'on tient communément pour la grande période de l'hégélianisme français, âge d'or dont les bénéfiques sont encore appréciables, même si une autre période s'est ouverte depuis lors. L'époque en question, dont l'essentiel s'est imposé entre les deux guerres mondiales, fut dominée en France par une lecture attentive de la *Phénoménologie de l'esprit*<sup>1</sup>.

Le jugement des deux illustres exégètes français nous paraît excessif, tout d'abord parce qu'il anticipe de trente ans un intérêt pour la *Phénoménologie* qui se développera seulement *après* le premier lustre des années trente. Anticiper au début du siècle l'intérêt pour la pensée de Hegel à travers la *Phénoménologie* serait une erreur fatale : cela voudrait dire prendre un signe infime pour un phénomène compact et articulé. Il s'agit d'une erreur de perspective qui correspondrait à celle, tout aussi grave, d'anticiper la *Hegel-renaissance* française, entendue comme phénomène diffus, aux années 1930, là où au contraire ce phénomène fut, certes, construit dans les laboratoires hégéliens des années trente, mais fit son exploit seulement quand, après la deuxième guerre mondiale, ce travail expérimental devint public, principalement grâce aux nombreux ouvrages sur Hegel publiés en France à la fin des années Quarante<sup>2</sup>.

L'intérêt manifesté pour Hegel, qui se présente dans la seconde partie de la période que nous nous apprêtons à étudier, parmi les rangs du mouvement socialiste et chez quelques penseurs d'origine

---

1. G. JARCZYK – P.-J. LABARRIERE, *De Kojève à Hegel. Cent cinquante ans de pensée hégélienne en France*, cit., p. 25.

2. Pour une chronologie correcte de l'*Hegel-Renaissance* française, cf. paragraphe 6.1.

universitaire, est basé sur une hypothèse, très faible, d'élargissement de la rationalité néokantienne tant dans le domaine de la philosophie politique que dans le domaine théorique au sens plus strict (ontologique et gnoséologique) : il s'agit d'une hypothèse mûrie dans des milieux marginaux, de manière fort peu articulée, et à laquelle manquera toujours la force et l'extension caractéristiques des études hégéliennes des années trente. Cette tentative, sur laquelle joue certainement le charme du réveil de l'hégélianisme en Allemagne, en Angleterre et en Italie, sera abandonnée par ses propres auteurs, souvent opprimés par un contexte néokantien et spiritualiste qui nourrissait une méfiance de longue date envers la pensée de Hegel. L'Hegel connu en France pendant toute cette période reste encore celui d'Augusto Vera, avec toutes ses limites et ses unilatéralités.

Même du point de vue de la *Hegel-Forschung*, des études érudites et historiques, avec des intentions théoriques moins importantes, sur Hegel, le panorama stagne, exception faite du livre hégélien de Paul Roques, publié en 1912, qui représente un fait isolé et dont la nature, historiographique plus que philosophique, finit par empêcher toute rechute dans le domaine philosophique<sup>1</sup>. La diffusion des *Jungendschriften* hégéliens et de la *Jugendgeschichte Hegels* de Dilthey arrivera très en retard, quand ces ouvrages auront déjà été assimilés, en Allemagne, par la culture philosophique. Il faudra attendre en effet, pour assister à une première divulgation efficace de ceux-ci, le travail de Jean Wahl, dans la deuxième moitié des années vingt. Ce seront notamment les découvertes de Wahl, la révélation d'un Hegel « romantique et mystique », qui provoqueront ce chamboulement dans la considération de la pensée hégélienne d'où naîtront les laboratoires hégéliens des années trente.

Dans l'ensemble, nous sommes en présence d'une période durant laquelle un fort préjudice politique bloque tout accès à une nouvelle considération de la pensée de Hegel et où les timides soubresauts pour une reconsidération critique de la philosophie hégélienne sont *trop* faibles pour s'opposer à des tendances fortement enracinées et hostiles comme le spiritualisme, le positivisme et le néokantisme, auxquels s'ajoutera ensuite l'empirisme spiritualiste de Henri Bergson, dont la nature antihégélienne, bien qu'indirecte, ne saurait être mise en discussion.

---

1. P. ROQUES, *Hegel. Sa vie et sa doctrine*, Alcan, Paris 1912.

## LE PRÉJUDICE CONTRE HEGEL

Augustin Marrast, *procureur impérial* à Oloron-Sainte-Marie, publiait en 1869 son volume sur *La philosophie du droit de Hegel*<sup>1</sup>. L'essai de Marrast était le premier ouvrage qui prenait comme objet spécifique d'étude la philosophie du droit de Hegel. En effet, jusqu'en 1869 aucun des plus importants interprètes du philosophe de Stuttgart ne s'était intéressé à l'aspect juridique et politique de la pensée hégélienne.

L'écrit de Marrast était une paraphrase de la *Rechtsphilosophie* hégélienne, plutôt correcte, sans bavures et très précise dans ses contenus. Un anonyme R.M. aurait fait la critique de l'*essai* de Marrast, l'année suivante, dans la «Nuova antologia di scienze, lettere e arti», faisant remarquer que, plus qu'un «essai analytique», l'œuvre du français était un «résumé synthétique<sup>2</sup>». En soi, le volume n'avait donc pas une valeur particulière et eut d'ailleurs une très faible divulgation. Ce fut toutefois le seul ouvrage consacré, au cours du XIX<sup>e</sup> siècle, à une diffusion impartiale des thèmes de philosophie du droit de Hegel et de sa doctrine de l'État et de la société. D'ici à quelques mois, en effet, le typhon de la guerre franco-prussienne empêcherait définitivement toute opération de ce genre.

Au cours des jours furieux de la guerre, en 1871, Émile Beaussire était appelé à commémorer, devant l'*Académie des sciences morales et politiques* de Paris, la naissance de Hegel. Le dessein de Beaussire n'était en rien impartial. Le contexte belliqueux n'admettait pas de faveur, mais invitait plutôt à chercher des boucs émissaires. Beaussire déclarait clairement quel était le fond de sa présentation commémorative : «Le centième anniversaire de la naissance de Hegel a passé inaperçu, au moment plus tragique de la guerre actuelle, deux jours avant la catastrophe de Sedan<sup>3</sup>». L'année précédente, Hyppolite Taine et Ernest Renan avaient rendu public un appel en faveur d'une contribution pour un monument en hommage

1. A. MARRAST, *La philosophie du droit de Hegel. Essai analytique*, Paris 1869.

2. Cf. «Nuova Antologia di scienze, lettere e arti», XIII, 1870, p. 864-865.

3. É. BEAUSSIRE, *La philosophie politique de Hegel. À l'occasion de son centenaire*, dans *Séances et travaux de l'Académie des sciences morales et politiques*, tome XXV, 1871, p. 201. La même année, Beaussire avait publié un article intitulé *La philosophie politique de Hegel en 1870*, «Revue des deux mondes», 1<sup>er</sup> janvier 1871, p. 145-161.

à Hegel<sup>1</sup>, et Beaussire écrivait ainsi que « dès les premiers jours de 1870, l'Europe philosophique s'apprêtait à le célébrer », mais que l'Allemagne préparait une mauvaise surprise aux français, naïvement prêts à commémorer leur grand philosophe :

Qu'est-il advenu de la fête préparée ? Nul écho ne nous en est arrivé de cette Allemagne dont les universités et les académies, en même temps que les ateliers et les champs, se sont dépeuplés pour nous envahir, et qui semble n'avoir gardé quelques-uns de ses savants que pour leur demander des manifestes injurieux contre nous. C'est d'une tout autre façon que les compatriotes de Hegel semblent vouloir le fêter, non plus à Berlin, avec le concours pacifique de quelques philosophes étrangers, mais en France et aux frais de la France<sup>2</sup>.

Cette association entre l'anniversaire de Hegel et l'invasion de la France n'était pas instituée par hasard par Beaussire. On peut même dire que le français pensait à un lien spécifique entre l'impérialisme allemand et la pensée hégélienne, comme si, au fond, le premier n'était qu'un produit du second. Beaussire écrivait en l'occurrence :

*L'idéalisme subjectif* de Kant était cosmopolite ; il rêvait la paix universelle ; *l'idéalisme objectif* de Hegel est national et guerrier ; il affranchit la politique des lois de la morale vulgaire ; il glorifie les conquérants ; il en fait les instruments les plus efficaces du progrès de l'humanité, et ce progrès aboutit pour lui, dans les temps modernes, à la domination universelle de l'Allemagne<sup>3</sup>.

Les observations de Beaussire, qui attribuaient à la pensée hégélienne les pires attitudes de la politique prussienne et qui tentaient de faire endosser à Hegel l'idée d'une justification morale de la guerre – alors que le philosophe de Stuttgart ne voulait au contraire que la *comprendre* du point de vue de sa rationalité juridique et historique –, lui opposaient le pacifisme kantien<sup>4</sup>.

---

1. H. TAINE – E. RENAN, article sans titre, « Journal des Débats », 25 janvier 1870, p. 3.

2. É. BEAUSSIRE, *La philosophie politique de Hegel*, p. 201.

3. *Ibid.*, p. 202.

4. L'opposition de Hegel envers Kant et Fichte, tant d'un point de vue politique que théorétique, deviendra classique et comportera toujours la condamnation du premier et l'estime des seconds. Lermnier avait déjà établi la distinction entre



Il s'agissait d'une première formulation de cette série de *topoi* qui persécuteront littéralement la pensée hégélienne, au moins jusqu'à ce que, durant la troisième décennie du xx<sup>e</sup> siècle, ceux-ci ne soient balayés par des écrits méritoires comme celui sur la pensée politique des philosophes classiques allemands de Victor Basch<sup>1</sup>. Hegel était, selon Beaussire, l'autorité philosophique sur laquelle la Prusse aurait justifié son recours à la force comme un droit rationnel :

« Tout ce qui est rationnel est réel ; tout ce qui est réel est rationnel », disait Hegel lui-même. À ce compte, les hommes d'état et les généraux qui cherchent à faire une réalité de ses conceptions sont des hégéliens à leur façon, et le résultat de leurs efforts sera comme la contre-épreuve de la doctrine du maître<sup>2</sup>.

La doctrine hégélienne de l'identité du réel et du rationnel aurait donc été un alibi pour les politiques et les généraux prussiens, qui voulaient faire passer le *fait* de leur victoire comme justification *de jure* de leur recours à la violence. Une telle justification lui aurait été offerte par la pensée hégélienne, pour laquelle les faits auraient été « le seul criterium des idées<sup>3</sup> ». Cette théorie hégélienne aurait été générée par la conviction selon laquelle « le droit et l'histoire sont identiques dans leur fond<sup>4</sup> », et pour laquelle, en définitive, tout ce qui se passerait serait justifié, même du point de vue du droit, par son simple évènement. Hegel aurait octroyé à la guerre le rôle de preuve de l'histoire et le philosophe des *Principes de la philosophie du droit* aurait confié à celle-ci le jugement universel. Beaussire faisait remarquer que pour Hegel, « la guerre est le tribunal des peuples, et les peuples qui savent vaincre se constituent par là même les justiciers de l'humanité<sup>5</sup> » ; à partir de cette idée éthique de la guerre, Hegel aurait finalement soumis « le vaincu au jugement du vainqueur », et, par conséquent, « il ne lui reconnaît aucun droit<sup>6</sup> ». Le vainqueur aurait eu, dans cette vision barbare

---

Hegel et Kant-Fichte, mais elle n'avait pas été acceptée : de nombreux exégètes de Hegel avaient préféré signaler la *continuité* du mouvement de la philosophie allemande plutôt que ses ruptures. Sur Lerminier, cf. paragraphe 1.11.

1. Cf. paragraphe 4.7.

2. *Ibidem.*

3. *Ibidem.*

4. *Ibid.*, p. 204.

5. *Ibid.*, p. 213.

6. *Ibid.*, p. 224.

de l'histoire, le droit de vie ou de mort sur la civilisation vaincue, et toute relation entre les peuples se baserait sur cette barbarie : « La guerre est donc une des conditions nécessaires de la vie des peuples. Elle est en même temps le plus puissant instrument de leur moralité respective et de leur civilisation commune<sup>1</sup> ». Beaussire voulait faire ressortir ce soi-disant paradoxe hégélien, selon lequel l'histoire, progrès de l'humanité dans sa civilisation, se serait au contraire basée sur la barbarie sanguinaire de la guerre. Ce qui aurait conduit Hegel à soutenir impunément que « la guerre est morale » et qu'

un peuple n'a plus de droits quand il ne représente que le passé en face du présent ou de l'avenir ; sa défaite, son humiliation, sa chute, sa suppression même peut marquer un progrès nécessaire de la civilisation universelle ; la force à laquelle il succombe « prime le droit » ou plutôt elle est le droit lui-même dans sa plus haute acception<sup>2</sup>.

Beaussire accusait cette conception hégélienne d'être essentiellement un « fatalisme historique<sup>3</sup> ». Une vraie philosophie devrait en effet « distinguer le droit et le fait, la justice et le succès, l'idéal et la réalité » ; et Hegel aurait à l'inverse commis l'erreur de « ne concevoir que l'idéal réalisé, transporté dans les faits, incarné dans la matière », et de confondre constamment la matière avec l'idée, de l'hyposasier et de transformer un événement historique contingent en un fait nécessaire.

De la description de Beaussire ressortait un Hegel taillé sur la nécessité d'en faire un philosophe non seulement "prussien", mais aussi impérialiste et militariste, envenimé par une conception vulgaire de l'histoire des peuples et de leurs rapports. Beaussire considérait néanmoins que cette conception de l'historicité humaine correspondait à une conception tout aussi néfaste du droit interne de l'État. Hegel aurait été en effet un théoricien de l'état autoritaire et réactionnaire. Encore une fois, à l'inverse de Kant, Hegel aurait conçu la liberté comme « l'expression de la volonté générale, c'est-à-dire de la raison en acte, et par là, loin d'être l'opposé de la nécessité, ses déterminations sont aussi nécessaires que les

---

1. *Ibid.*, p. 213.

2. *Ibid.*, p. 214.

3. *Ibid.*, p. 217.

conclusions de la raison<sup>1</sup> ». Cette notion objective et collective de la liberté la dépouillait naturellement de toute l'individualité, avec des rechutes évidentes sur toute l'organisation de la doctrine de l'État de Hegel. « L'État, tel que l'entend Hegel, est la "substance" commune des volontés individuelles », écrivait Beaussire, ajoutant qu'« il n'existe pas par les individus ; les individus, au contraire, en tant qu'être moraux, n'existent que comme membres de l'État<sup>2</sup> ». À cause de cette conception de l'État, il n'y aurait eu dans la philosophie politique hégélienne aucune place pour les individus, qui auraient dû plier leurs volontés à celles de la communauté. La liberté hégélienne n'aurait été que « la soumission nécessaire des volontés aux exigences de l'ordre rationnel<sup>3</sup> ». Contrairement à ce qui semblait évident dans tout régime libéral, l'État hégélien n'était ni contractuel ni doté d'une véritable distinction des pouvoirs :

Pour la fondation de l'État, comme pour celle de la famille, Hegel repousse absolument l'idée d'un contrat. Il n'admet à aucun titre la souveraineté du peuple. Il aime mieux faire appel à une intervention mystique. [...] Hegel n'admet pas la distinction consacrée des trois pouvoirs : législatif, exécutif, judiciaire, et la suprématie attribuée au premier par les publicistes libéraux. Il ne reconnaît qu'un seul pouvoir, le pouvoir souverain, personnifié dans un monarque, et, au-dessus de lui, des fonctions diverses, parmi lesquelles tient seulement le premier rang le pouvoir législatif<sup>4</sup>.

Le pouvoir du monarque aurait donc été pour Hegel le pouvoir absolu, où se serait incarnée la perfection des possibilités de l'État : « Hegel assigne pour dernier terme au progrès des institutions politiques une monarchie de droit divin, gardant son caractère paternel et personnel pour l'appareil des certaines garanties libérales<sup>5</sup> » ; la monarchie hégélienne aurait été un

mélange hybride du pouvoir personnel d'un seul et de formes représentatives sans autorité, dont la France vient de faire la ruineuse expérience et qui ne s'est maintenu en Prusse qu'en faveur de ces succès militaires qui font trop souvent perdre aux peuples tout sentiment de liberté et de justice jusqu'au jour où

---

1. *Ibid.*, p. 204.

2. *Ibid.*, p. 209.

3. *Ibidem.*

4. *Ibid.*, p. 210-211.

5. *Ibid.*, p. 221.

un changement de fortune leur fait mesurer la profondeur de leur chute<sup>1</sup>.

Mais sous ce « despotisme savamment organisé<sup>2</sup> » se cachait une véritable « adoration de l'État », dans laquelle la dimension collective aurait usurpé les droits individuels : « L'usurpation commence quand prend la place de la conscience et de la raison individuelle, quand il se fait arbitre, en un degré quelconque, suivant la tradition antique, encore presque partout subsistante, et suivant la doctrine de Hegel, des destinées de l'art, de la religion et de la philosophie<sup>3</sup> ». Émile Beaussire concluait son intervention, après diverses affirmations confuses quant au caractère du peuple allemand et de sa philosophie, en écrivant que « nous ne refuserons pas notre hommage à Hegel lui-même<sup>4</sup> » : mais il s'agissait d'une affirmation de circonstance, qui ne pouvait dissimuler la brutale réduction de la philosophie hégélienne à la politique de Bismarck.

La discussion qui se développa en marge de la conférence de Beaussire, rapportée dans les actes de l'*Académie*, n'était pas moins intéressante. Elle avait comme protagonistes deux personnalités : un certain Wolowski et un homme plus célèbre (et qui nous est familier), Étienne Vacherot. Après la longue présentation de Beaussire, Wolowski intervint immédiatement : « Si j'ai demandé la parole au sujet de l'intéressante lecture que nous venons d'entendre, c'est que j'ai cédé à une sorte de révolte intérieure contre les formules dont Hegel s'est rendu l'interprète<sup>5</sup> » ; et continuait avec une anecdote personnelle qui n'était ni fortuite ni insignifiante :

Nous devons savoir gré à M. Beaussire ainsi qu'aux autres écrivains français qui ont particulièrement fait connaître cette philosophie, d'en avoir déterminé le sens véritable, en éclairant les voiles trompeurs et le vague nébuleux. L'élégance et la clarté de l'exposition de M. Beaussire ont naturellement réveillé dans mon esprit un souvenir d'enfance. Mon père m'a raconté que faisant ses études à l'Université de Halle, il avait pour professeur un homme de mérite, le docteur Schmaltz ; celui-ci dit un jour à ses élèves : « La langue allemande est périlleuse pour la philosophie ; la facilité avec laquelle elle se prête au néologisme, à la création

---

1. *Ibid.*, p. 222.

2. *Ibidem.*

3. *Ibid.*, p. 220-221.

4. *Ibid.*, p. 242.

5. *Ibid.*, p. 243.

des termes indécis, nuit à la claire expression de l'idée. La pensée risque de s'égarer dans cette espèce de pénombre, sans contours arrêtés. Voulez-vous savoir ce qu'il y a au fond du système, soumettez-le à une pierre de touche infaillible; traduisez-en les formules en langue française. C'est la langue logique par excellence; elle ne souffre point l'à-peu-près, elle porte une clarté implacable sur les conceptions abstraites». En traduisant la doctrine de Hegel en français, M. Beaussire a heureusement suivi le conseil de Schmalz; il a dissipé le nuage dont pouvait être enveloppée la pensée du philosophe allemand, nuage qui se résout aujourd'hui autour de nous en cruelles calamités<sup>1</sup>.

En lisant ce long extrait de l'intervention de Wolowski, nous pourrions être amenés à penser que certains jugements aussi durs sur la relation dangereuse entre philosophie et langue allemande, qui aurait été en mesure de pousser cette dernière, en raison d'une sorte de *virtu dialectique* dans le mauvais sens du terme, jusqu'au sophisme, étaient des jugements personnels. En réalité, l'inconnu Wolowski représentait rapidement, et presque sous forme de mythe culturel, l'impression diffuse de la culture française envers la philosophie hégélienne. Mais il y avait plus encore : derrière les confusions et peut-être les «sophistiqueries» de l'hégélianisme, les contorsions et les nuances indécidables selon le cours de la logique analytique, résiderait le vice du langage allemand, la marque par excellence de sa dangerosité, son danger continu, en quelque sorte, de déraper, en proie à un délire irrationnel déguisé en triomphe de la raison. Hegel ne devient d'un coup qu'un philosophe confus, et donc dangereux, mais aussi représentant de ce romantisme mystique que serait le germanisme, profondément opposé à l'*esprit de clarté* caractéristique de la culture et de la langue françaises. Hegel devient symbole, et derrière ce mot se cache une conception de l'histoire peut-être profondément hégélienne malgré elle, du germanisme et de son instrument le plus puissant et le plus pervertisseur : la langue allemande. Les avertissements sur sa nature presque *diabolique*, c'est-à-dire double, incertaine, malicieuse, avec ses *doubles sens*, se présentent déjà dans la polémique catholique contre Hegel, adressés principalement contre sa négation du principe de non-contradiction. Ici, toutefois, sous l'accusation latente mais non formulée d'irrationalisme *romantique*, se présente une critique plus générale contre la langue allemande,

---

1. *Ibidem.*

soit contre le génie de la philosophie et de la science, de la *politique* allemande. Nous ne sommes donc pas devant une critique superficielle et insignifiante d'un Wolowski inconnu, mais plutôt devant l'épiphénomène, l'émergence d'un sentiment diffus, dont le texte offre peu après un exemple bien plus remarquable, celui d'Étienne Vacherot.

Après avoir donné pleinement raison à Wolowski, Vacherot soutenait : « Hegel a gagné beaucoup à être traduit en cette langue française qui est le *verbe* (qu'on me pardonne ce mot ambitieux) de la vérité universelle<sup>1</sup> ». Vacherot, auteur de divers livres concernant Hegel<sup>2</sup>, incapable d'accepter le nouveau cours culturel français, spiritualiste et antiscientifique, et pour cette raison victime d'une épuration plutôt fréquente dans la France du XIX<sup>e</sup> siècle, ne manquait toutefois pas de tomber dans un ethnocentrisme stérile :

Ce que je puis dire seulement, c'est que certaines qualités telles que la clarté, la netteté, la logique, le sentiment du droit qui dominent dans l'esprit français, ne se retrouvent qu'à un moindre degré dans l'esprit allemand<sup>3</sup>.

C'est dans ce manque de clarté que se serait installée toute la différence entre la tradition philosophique allemande, gouvernée, au fond, par des tendances irrationalistes, et la tradition française, inaugurée par le geste cartésien, à la recherche de *clarté et distinction*. L'esprit allemand (Jacques Derrida a démontré à quel point sont liés les mots esprit et *logos* dans la culture occidentale) manquerait totalement de cette puissance de la *clarté*, de la *netteté* et de la *logique* que posséderait par contre ce « verbe de la vérité universelle » que serait la langue française. Kant, Schelling, Fichte et Hegel sont jetés dans le chaudron magique d'un esprit romantique vague et confus, entre ses pâmoisons et sa *Sehnsucht*.

Une nuance doit toutefois être relevée, une autre nuance et pas des moins importantes : parmi les qualités de l'esprit qui manquaient au *Volksgeist* allemand, on trouve sans doute « le sentiment du droit » ; il s'agit d'une affirmation capitale : au milieu d'une série d'attributs rigoureusement linguistiques, comme *clarté* et *netteté*, apparaît le « sentiment du droit ». L'allemand manque donc de droit dans le sens de droiture dans le discours,

---

1. *Ibid.*, p. 249.

2. Sur Vacherot cf. paragraphes 3.6 et 3.7.

3. *Ibid.*, p. 250.

de sa pureté et de sa distinction ; mais l'allemand manque aussi de quelque chose d'autre, il manque de droit dans le sens juridique, de conscience de ce droit décliné au pluriel, et que le 1789 a appelé de façon universelle *les droits*. Ce qui est extraordinaire est la manière dont une brève déclaration, peut-être en apparence insignifiante, perdue dans les actes d'une académie, fait ressortir le sentiment commun de tout un horizon culturel, qui voit en l'Allemagne le pays de ceux qui, dans leur confusion encore non éclairée, trahis par un langage trompeur, ne parlant pas correctement, ne peuvent avoir de vrai *droit* ni encore moins de *droits*. Le *nœud* de politique et linguistique, de philosophie de la politique et philosophie du langage, apparaît ici dans son essence pure, Hegel aurait dit *immédiate*. En quelques mots, Vacherot nous révèle le *sens commun* d'une époque, dont il se fait le porte-parole involontaire. Jusqu'à quel point la langue française peut-elle accueillir la langue hégélienne ? C'est bien simple : jusqu'au point de la transformer, de lui donner cette clarté qu'elle, en tant que le plus allemand des langages allemands et donc le plus mystique et le plus dangereux, le plus empreint de romantisme et d'irrationalisme vendu au rabais de la raison, ne peut avoir. Le français peut donner à Hegel ce que l'allemand ne pouvait pas lui donner. Mais Hegel n'est pas sauvé pour autant, bien au contraire : Hegel est rendu à ses responsabilités allemandes, à ses péchés capitaux de « prussien », qu'il a cachés et *mystifiés* sous l'aspect du « système scientifique » ; Hegel est rendu à son militarisme, prophétisme impérialiste, autoritarisme rigoureusement restaurateur. Pour ainsi dire, le français de Beaussire ou de Vacherot, en redressant ce que l'allemand ne pouvait dire que de manière *oblique* dans ses arabesques gothiques, révèle l'absence totale de *droits* dans la philosophie hégélienne et en démasque la mystification.

Certes, Vacherot, un hégéliste trop conscient de la superficialité de ses propres mots, tente en quelque sorte une défense et une confession : « Quant à moi, j'ai persisté à expliquer, à exposer la philosophie hégélienne, et aussi à la défendre contre une critique étroite et superficielle », mais il prononce cette phrase seulement après avoir bien mis en garde contre la nature de sa « sympathie » hégélienne : « Je tiens à préciser les limites de cette sympathie, en ce moment surtout où la criminelle ambition de la politique allemande triomphe<sup>1</sup> ». Que veut donc dire Vacherot ? Que son « adhésion » ou son « admiration » pour l'hégélianisme ne peuvent

---

1. *Ibidem*.

pas faire abstraction de la situation courante, des conséquences d'une certaine philosophie politique, et ce faisant, il appuie la thèse que Beaussire avait exposée dans son intervention et selon laquelle on aurait pu tracer une ligne de continuité entre la philosophie hégélienne du droit et la politique bismarckienne de l'État comme puissance ; ainsi, Bismarck étant le plus grand représentant du germanisme *politique*, Hegel en devenait le plus grand représentant *théorique*. À l'époque, Vacherot n'était pas le seul à penser que les livres allemands étaient difficilement lisibles, et que Hegel en particulier était un philosophe au système « obscur et bizarre, merveille d'abstraction et de subtilité, assemblage de grandes idées et de prodigieux sophismes<sup>1</sup> », comme le soutenait Poitou dans *Les disciples de Hegel en France* ; c'était au contraire une opinion commune, qui se soldera seulement par la suite, et avec des conséquences culturellement très néfastes, avec le ressentiment national français, provoquant des bastions de préjugés qui ne pourront être balayés qu'à la fin du conflit franco-allemand.

L'écrit de Beaussire n'était que le début d'un préjugé politique, qui voyait en Hegel le philosophe par excellence du militarisme et de l'autoritarisme prussiens. Grâce à cette lecture, Hegel se hissait au rang paradigmatique de penseur ennemi de la culture et de la civilisation françaises ; interprétation qui n'invitait certes pas à des efforts impartiaux de compréhension de sa pensée.

Au cours des années 1870-1880, cette tendance subit une croissance telle que la lecture politique de la pensée hégélienne devient la seule lecture officielle diffusée à cette époque. En 1872, avec l'article *La doctrine hégélienne et la politique prussienne*, Charles Renouvier intervenait dans le débat concernant le lien entre hégélianisme et prussianisme<sup>2</sup>. Dans ce texte, Renouvier ne manifestait pas un intérêt particulier pour l'approfondissement critique des thèmes hégéliens. Il s'agissait d'un texte écrit dans la vague de l'indignation patriotique, où convergait toutefois l'antipathie – politique et théorique – d'un kantien comme Renouvier pour l'idéalisme de Hegel. Renouvier était convaincu que le système de Hegel proposait de nouveau « le fameux monstre social de Hobbes, le *Léviathan* », et que ceci était dû à l'aversion de Hegel envers les « doctrines de droit rationnel et de contrat que le XVIII<sup>e</sup> siècle avait

---

1. E. POITOU, *Les disciples de Hegel en France*, « Revue nationale et étrangère », XV, 1863, p. 112-128 (I) et 467-494 (II). Les deux articles seront réédités dans E. POITOU, *Les philosophes français contemporains*, Charpentier, Paris 1864, p. 132-273.

2. Ch. RENOUVIER, *La doctrine hégélienne et la politique prussienne*, « Critique philosophique », n. 21, 27 juin 1872, p. 321-329.



consacrées<sup>1</sup> ». La doctrine hégélienne de l'État aurait été dominée par l'autoritarisme le plus sourd :

La société avec ses institutions n'est plus une forme commune donnée à des fins individuelles, et réglée par un consentement général que le progrès de la raison doit rendre de plus en plus systématique et délibéré. Les hommes et les citoyens sont au contraire les organes d'un tout prédéterminé, les simples moyens d'une fin nécessaire<sup>2</sup>.

D'après Renouvier, même si, en Prusse, la doctrine de Hegel n'était pas vive d'un point de vue théorique, elle avait néanmoins « des héritiers vivants et florissants<sup>3</sup> ». Pour Renouvier, il aurait effectivement été « facile de trouver, dans les dépêches diplomatiques et dans les paroles augustes, l'expression des doctrines que j'ai résumées<sup>4</sup> ». Du texte de Renouvier ressortait l'illusion d'une filiation directe de la politique prussienne avec un soi-disant militarisme et autoritarisme de l'œuvre de Hegel. Ce dernier aurait donc été le maître occulte de la politique de puissance de la nouvelle Allemagne.

Les thèses de Renouvier auraient trouvé confirmation dans un ouvrage de 1878, *L'idée moderne du droit*, écrit par l'un des astres naissants de la philosophie française de l'époque, Alfred Fouillée<sup>5</sup>. Le livre de Fouillée ne se distinguait pas particulièrement des lieux communs que nous avons signalés jusqu'à présent. Fouillée, tout comme Maret et Ott des années auparavant<sup>6</sup>, tentait une lecture d'ensemble de la philosophie allemande à partir du caractère du peuple allemand, en se concentrant cependant sur les élaborations du concept de droit.

Il considérait que « toute grande nation a son génie distinct de l'esprit des individus ; c'est ce qui fait son unité et lui donne sa force<sup>7</sup> ». Pour comprendre l'idée allemande du droit, et donc son plus grand représentant, Hegel, il fallait comprendre avant tout quel était le *génie* de la nation allemande. L'Allemagne exerçait, selon

---

1. *Ibid.*, p. 322.

2. *Ibidem.*

3. *Ibid.*, p. 325.

4. *Ibid.*, p. 326.

5. A. FOUILLÉE, *L'idée moderne du droit*, Paris 1878.

6. Sur l'abbé Maret cf. paragraphes 2.5 et 2.9 ; sur Ott cf. paragraphe 2.8.

7. *Ibid.*, p. 9.

Fouillée, une primauté précise sur les autres peuples, s'appuyant notamment sur son caractère national :

Aujourd'hui, l'espoir de l'Allemagne va plus loin encore : selon ses philosophes et ses politiques, elle ne représente rien moins que « l'esprit universel, l'idée absolue », qui est aussi dans le fond la puissance absolue. C'est ce que Fichte soutenait déjà, avec un enthousiasme d'ailleurs si généreux le lendemain même de nos victoires d'autrefois qui devaient amener nos récentes défaites, dans ces mâles *Discours à la nation allemande* prononcés souvent au bruit du tambour français ; c'est ce que répétèrent plus tard Schelling, Hegel et toute son école, c'est ce que redisent maintenant les philosophes, les théologiens, les politiques du nouvel empire<sup>1</sup>.

Fouillée considérait donc qu'il fallait déterminer une généalogie précise, qui partait de Fichte pour arriver jusqu'à Hegel, et, de celui-ci, à travers son école, au nouvel empire allemand. Quand il soutenait que l'Allemagne pensait incarner l'« esprit universel », l'« idée absolue », il utilisait même – de façon tout à fait arbitraire – la terminologie hégélienne pour déterminer la conception politique du *Reich* allemand, soutenant implicitement que cette terminologie de la pensée hégélienne avait pour *telos* l'impérialisme de Bismarck.

Fouillée cherchait l'origine d'une telle pensée politique directement dans les racines philosophiques et religieuses de l'Allemagne moderne, dans la pensée de la *philosophia teutonica* et dans la religiosité de Luther. La théologie protestante, notamment, aurait contenu une ambiguïté porteuse de conséquences désastreuses :

Qu'est-ce la liberté de conscience réclamée par Luther ? Elle se ramène pour lui au devoir religieux de lire et de croire, c'est-à-dire d'entrer, sans autre intermédiaire, que le Livre, en communication avec l'Esprit, avec la grâce<sup>2</sup>.

Mais cette liberté de jugement dans le cadre religieux ne correspondait pas pour autant à son extension dans le cadre politique : « Quant à la liberté civile ou politique, Luther veut qu'au besoin on

---

1. *Ibid.*, p. 10.

2. *Ibid.*, p. 15.

la sacrifie<sup>1</sup> ». Scrupuleux dans la théorisation de la liberté religieuse, les protestants allemands auraient été incapables de produire des théories adaptées à la liberté politique :

Cette indifférence mystique des protestants primitifs à l'égard du droit purement humain se retrouve encore de nos jours chez beaucoup de penseurs allemands. Ils comprennent assez peu, malgré Kant et Fichte, ce que la philosophie française du XVIII<sup>e</sup> siècle appelait les « droits de l'homme<sup>2</sup> ».

La pensée allemande, fruit de la mystique protestante, aurait donc été indifférente aux libertés et aux droits d'ordre politique. Fouillée faisait la distinction de rigueur entre Kant et Fichte, les deux philosophes les plus *français* que l'Allemagne ait eu, par rapport à ce cadre. Derrière un halo mystique et contemplatif, la plus grande partie des philosophes d'outre-Rhin n'aurait fait que cacher la justification de l'ordre politique et social en vigueur. La philosophie politique allemande aurait été fille de l'amour aveugle pour le fait accompli et pour la tradition :

La passion de l'histoire produit chez un grand nombre d'Allemands une sorte de respect ou d'adoration des faits accomplis, et en même temps un penchant à traiter les faits de haut ; c'est que le symbole, par ce qu'il représente, est indifférent en soi : on le vénère, et on le dédaigne<sup>3</sup>.

Fouillée dévoilait ainsi la duplicité du caractère allemand dans son comportement face aux institutions, qui étaient certes vénérées comme si elles étaient sacrées, mais seulement en tant que symboles de quelque chose de plus haut, manifestations de l'esprit. Dans cette attitude s'unissaient deux tendances de la culture allemande, du *génie* allemand : le réalisme et le mysticisme. Grâce à lui, l'allemand aurait vu dans tout fait accompli quelque chose de sacré, interprété comme manifestation de l'absolu. Le symbolisme aurait été « cette évolution des choses que décrit Hegel et où chaque moment est, dit-il, la manifestation incomplète de l'idée<sup>4</sup> » ; et le fruit de cette tendance au symbolisme enracinée

---

1. *Ibidem*.

2. *Ibid.*, p. 16.

3. *Ibid.*, p. 19.

4. *Ibid.*, p. 18.

dans l'âme allemande aurait été aussi la coexistence particulière de la « soumission à César » et de la « plus grande indépendance intérieure<sup>1</sup> ». Ce qui était le plus grave, selon Fouillée, était toutefois que cette tendance symbolique finissait par prendre toute manifestation historique pour quelque chose de plus grand, tout événement pour une allégorie pleine de sens et de justification. Grâce à elle, « la puissance, par exemple, même matérielle, pourra être appelée par eux le symbole du droit<sup>2</sup> ». D'après Fouillée, cette mystification de la puissance, prise pour le droit, était justement ce qui distinguait la politique allemande ; une méprise qui aurait été le fruit de la culture allemande, de sa nature mystique et réaliste à la fois, de son penchant pour les procédés symboliques. Fouillée soutenait qu'à cause de cette logique

la puissance matérielle, après avoir paru à l'idéalisme élevé des penseurs allemands un simple instrument et une œuvre tout extérieure du droit, a pu sembler ensuite au fatalisme religieux ou philosophique du grand nombre une réalisation nécessaire du droit, un symbole visible du droit<sup>3</sup>.

La finesse avec laquelle Fouillée distinguait l'idéalisme philosophique de son incompréhension populaire manquerait bien vite dans l'analyse de l'histoire des doctrines politiques des penseurs allemands. Hegel, notamment, deviendrait, comme pour Beaussire et Renouvier, le responsable d'une philosophie politique tout à fait acritique, incapable de différencier le fait et le droit :

Fichte extériorise la Loi morale, le Devoir, le Droit ; il en fait un principe absolu, une fin absolue dont nous sommes les instruments ; c'est à ce titre d'instruments et de moyens du Droit que nous sommes sacrés, et non en nous-mêmes. Par là, Fichte prépare Schelling et Hegel : son Droit absolu qui se réalise par nous, c'est déjà l'Idée de Hegel qui se réalise par l'histoire. Au lieu de mon droit, Fichte établit le Droit ; Hegel soutiendra que de Droit absolu se révèle par la puissance qui réussit à se réaliser elle-même, par le succès durable<sup>4</sup>.

---

1. *Ibid.*, p. 20.

2. *Ibid.*, p. 22.

3. *Ibid.*, p. 23.

4. *Ibid.*, p. 30.

Dans l'optique de Fouillée, Fichte aurait préparé Hegel, le penseur avec lequel se serait accomplie la *reductio* totale de l'idée du droit au fait de la puissance matérielle. La scission dans la conception du droit de l'école historique et de l'école philosophique aurait été (obligatoirement) purifiée précisément par la pensée politique hégélienne :

Hegel, dont le système n'est plus beaucoup enseigné en Allemagne, mais dont l'influence s'y fait encore partout sentir, crut concilier les deux écoles en identifiant le développement de l'histoire avec le développement de la pensée même, le réel avec le rationnel, le triomphe de la puissance supérieure avec celui de l'idée supérieure<sup>1</sup>.

L'identification de la réalité et de la rationalité devenait alors du point de vue de Fouillée une justification des puissances historiques : « Si la puissance nationale est réelle, c'est qu'au fond elle est rationnelle. Selon Hegel, une nation ne s'élève sur les autres que soutenue par une idée<sup>2</sup> » ; cet idéalisme n'aurait caché que la mystification du fait historique. Fouillée était d'accord avec Beaussire quand il soutenait que cette conception porterait au fatalisme. Le destin devenait effectivement sanction de la justice : « Le destin est une justice, comme disait Héraclite, et, dans les rapports des nations entre elles comme dans les rapports de la nation à l'individu, ce qui est réel est rationnel<sup>3</sup> ».

Le destin se serait manifesté dans l'histoire des peuples avant tout sous forme de guerre. L'esprit jugerait « surtout par la guerre<sup>4</sup> ». Ainsi, la théorie des rapports politiques de Hegel aurait été en réalité une « métaphysique de la guerre<sup>5</sup> ». Hegel aurait produit une véritable « théorie de la brutalité<sup>6</sup> ». L'hostilité antiallemande de Fouillée, une hostilité qui était la manifestation d'une haine enracinée dans l'âme de toute une génération, blessée dans ses attentes de *grandeur* sur les champs de Sedan, touchait de plein fouet la philosophie hégélienne, chavirée par les injures. Fouillée espérait qu'un retour à la pensée politique de Kant pouvait ramener à la raison la nation allemande : « Il est probable néanmoins que

---

1. *Ibid.*, p. 34.

2. *Ibid.*, p. 36.

3. *Ibid.*, p. 37.

4. *Ibid.*, p. 38.

5. *Ibid.*, p. 39.

6. *Ibidem.*

le retour à la philosophie kantienne, qui se manifeste chez tant de métaphysiciens allemands, favorisera aussi le retour à des idées de plus en plus libérales sur le droit et la politique<sup>1</sup> ».

Avec l'éloignement des événements de 1870-1871, le préjudice antihégélien ne sera pas destiné à s'évanouir. En 1889, dans son mémoire sur *La Théorie de l'état dans Hegel*<sup>2</sup>, Lucien Levy-Bruhl lançait la énième attaque contre la philosophie politique hégélienne. Levy-Bruhl exposait la philosophie du droit de Hegel à partir de la nécessité hégélienne d'offrir une présentation *scientifique* de la doctrine de l'État. Levy-Bruhl considérait qu'il y avait déjà dans cette perspective un concept dangereux. En effet, en citant Hegel, Levy-Bruhl faisait remarquer que pour le philosophe de Stuttgart, « ce que la nature est dans l'ordre physique, l'État est dans l'ordre moral<sup>3</sup> ». Ce concept aurait rendu l'État immobile et la philosophie du droit serait devenue une simple certification de *status quo*. Levy-Bruhl écrivait à ce propos : « L'État, comme la nature, ne peut être que ce qu'il est ; comme elle, il est nécessaire et divin<sup>4</sup> ». Une telle conception privait la philosophie du droit de toute valeur *critique* et *de perspective*, en la réduisant simplement à être une adoration de l'État présent<sup>5</sup>. L'État devenait donc pour

---

1. *Ibid.*, p. 50.

2. L. LEVY-BRUHL, *La théorie de l'état dans Hegel*, dans *Séances et travaux de l'Académie des sciences morales et politiques*, CXXXII, 1889, p. 16-36.

3. *Ibid.*, p. 17.

4. *Ibidem*.

5. Aucun philosophe n'a jamais nié à l'homme le droit d'émettre des jugements de perspective. Hegel, toutefois, tout comme Benedetto Croce, a exclu à diverses occasions la possibilité que ces jugements puissent avoir une valeur *cognitive*. Le jugement de perspective ne devrait donc pas avoir de valeur logique. Toutefois, cette position, prise en termes absolus et portée à ses conséquences extrêmes, risque de priver l'homme de la foi en la capacité de projeter son futur. S'il est vrai que l'idéal utopique mène souvent au désastre dans l'histoire, il est tout aussi vrai que l'homme ne peut vivre sans une idée qui puisse régler son progrès. Cette idée ne peut pas être de nature simplement *pratico-empirique*, et l'on ne peut exclure des tâches de la philosophie celle de donner à l'humanité des hypothèses idéales de développement. Sans un tel rôle, en effet, la philosophie – qui ne peut plus être exercice mystique ou ascétique – finirait par ne devenir qu'un exercice critique sur le passé. Même s'il est vrai que de tels *idéaux* ne sont pas de nature rigoureusement cognitive (comme, après Kant, nous ne pouvons qu'admettre), on ne peut toutefois pas les exclure de la dimension de la philosophie. Le rôle de la pensée philosophique est de *critiquer* le passé pour ouvrir la voie au *novum*. Sa critique, si elle ne veut pas être une « mauvaise infinité », doit donc nécessairement être accompagnée d'un projet. Le doute quant à la capacité humaine de projeter son propre futur, typique d'un siècle bouleversé

Hegel une véritable *idole*, fondée sur une volonté métaphysique universelle, sur la volonté du *Weltgeist*, qui lui aurait accordé sa nécessité : « L'essence de l'État est bien volonté, mais non pas la volonté consciente, finie, faillible des individus. C'est une volonté métaphysique<sup>1</sup> ». L'État aurait donc échappé, selon Hegel, à toute possibilité humaine, étant au contraire une manifestation de l'Idée : « L'État n'est jamais une œuvre de l'art humaine : seule la raison, l'Idée a pu le produire<sup>2</sup> ». Dans cet État absolu, l'individu ne possède aucun droit réel ; même l'idée du *contrat social* est totalement exclue par Hegel, puisque la thèse de Rousseau « c'est ce que Hegel ne peut admettre », « rien de plus contraire, selon lui, à la divinité, à la majesté, et à l'autorité absolue de l'État<sup>3</sup> ». La position de Hegel serait ainsi une véritable *statolatrie* :

Il faut vénérer l'État comme un Dieu terrestre. [...] L'État selon Hegel existe par soi, en vertu d'une nécessité naturelle, qu'il appelle divine. L'État n'a donc pas eu besoin, pour se fonder, du consentement des individus, ni d'aucun contrat. Au contraire, au lieu que l'État existe par et pour les individus, ce sont les individus qui existent par et pour l'État. Et précisément parce que l'État est bien au-dessus de la volonté et de l'art humain, il est impossible à notre esprit de le démontrer pièce à pièce, comme une mécanique. Pour le comprendre, il faut procéder non par analyse, selon les procédés familiers de notre entendement, mais par synthèse, comme progresse l'Idée elle-même. Ainsi se justifie la dialectique hégélienne, par la nature de son objet<sup>4</sup>.

Le véritable summum de cet État autoritaire idéal aurait été « le monarque héréditaire, qui personnifie l'État<sup>5</sup> ». Seul un monarque aurait pu être le représentant adéquat de ce que Levy-Bruhl appelait « la force absolue sur la terre<sup>6</sup> ».

---

par les erreurs d'une telle *hybris*, doit peut-être laisser la place à un regard vers des idéaux qui ne soient pas totalisants. Le but est de garantir la possibilité de ce projet idéal sur une logique différente de la logique épistémique, mais pas pour autant arbitraire.

1. *Ibid.*, p. 19.

2. *Ibidem.*

3. *Ibidem.*

4. *Ibid.*, p. 20.

5. *Ibid.*, p. 22.

6. *Ibid.*, p. 28.

Après avoir mis au clair la nature interne de l'État, son omnipotence, sa source dans l'Idée, son indépendance par rapport aux individus, Levy-Bruhl passait à la description de son rapport avec les autres États. Nous sommes là encore en présence de lieux communs traditionnels. Hegel est opposé à Kant : « Le XVIII<sup>e</sup> siècle, Kant en particulier, avait rêvé d'une paix universelle et perpétuelle », alors que pour Hegel « la guerre est nécessaire, par la force des choses » et tout pacifisme ne serait qu'« une illusion<sup>1</sup> ». Selon Levy-Bruhl, Hegel aurait soutenu que la guerre était « raisonnable, autrement dit, divine<sup>2</sup> ». Hegel, après avoir divinisé l'État, aurait divinisé également la guerre, en tant que manifestation de la « force absolue sur la terre » ; « ainsi la guerre ne se justifie pas, selon Hegel, par le droit de légitime défense : dans sa pensée, elle n'a pas besoin de justification, n'étant pas un mal par soi<sup>3</sup> ». La guerre aurait même été « un facteur nécessaire de l'évolution de l'Idée<sup>4</sup> », quelque chose de sacré, d'indispensable, de juste, voire de *logique*. Par le biais de cette idée de la guerre, Hegel aurait produit un véritable darwinisme historique, qui n'aurait été que la glorification de la puissance brutale et de la réaction<sup>5</sup>. Levy-Bruhl écrivait : « La théorie hégélienne n'était que la glorification de la Sainte-Alliance et de sa politique<sup>6</sup> ». Hegel aurait donc été le philosophe de l'État prussien durant la période de la Sainte-Alliance : « Hegel lui-même n'a-t-il pas expliqué, dans une leçon restée célèbre, "l'affinité naturelle de la philosophie hégélienne et avec l'esprit de l'État prussien" ? ». Levy-Bruhl considérait donc que « dans l'ensemble, rien n'est plus conforme à la tradition prussienne que l'idée de l'État tout puissant, antérieur et supérieur à tout intérêt particulier et se subordonnant la volonté et la personnalité des sujets<sup>7</sup> ».

Après cette période de polémiques, la position de Hegel fut essentiellement cataloguée. L'interprétation officielle de sa philosophie, qui en déterminerait l'exclusion totale du patrimoine historique de la pensée française, avait déjà été donnée au cours des polémiques avec Vera : Hegel était un penseur panlogiste,

---

1. *Ibid.*, p. 27.

2. *Ibidem*.

3. *Ibid.*, p. 28.

4. *Ibidem*.

5. Cf. *Ibid.*, p. 29-30.

6. *Ibid.*, p. 32.

7. *Ibid.*, p. 33.



déterministe et panthéiste. Ceci l'excluait de toute possibilité de donner des apports constructifs à la pensée française.

Après l'opposition à Hegel de 1870, on lui adressa aussi l'accusation politique de prussianisme, encore plus pénétrante et mensongère. Dans les années Quarante, le philosophe de Stuttgart avait été éloigné du *panthéon* éclectique précisément pour une question politique, mais tout à fait inverse : l'esprit révolutionnaire de sa philosophie. Désormais, dans le même domaine, c'est le contraire qui survenait : Hegel était condamné non pas en tant qu'inspirateur de révolutions socialistes, mais en tant qu'inspirateur de l'autoritarisme militaire prussien. La possibilité d'une telle ambivalence résidait entièrement dans le cœur de la pensée de Hegel, dans la dialectique. Ce qui importe est que l'accusation des années Soixante-dix sera bien plus dure que celle des années Quarante : il faudra attendre la fin du siècle avant que l'on ne recommence, très timidement, à parler de la pensée de Hegel.

---

1. Cf. paragraphes 2.4 et 2.10.